



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



I - Emetteurs et information financière

I. 6 - Les offres publiques

I. 6.1. Règles générales et dispositions communes

Applicable au 1 octobre 2009

[Imprimer](#) [Télécharger](#)

Instruction DOC-2009-08

Contrôle des opérations d'offre publique d'acquisition

Version consultée



Télécharger la doctrine



Télécharger l'aperçu complet de la doctrine

Textes de référence

➤ Article 231-46 du règlement général

➤ Article 231-51 du règlement général

▼ Annexes

Formulaire type I de déclaration des opérations et des
↳ positions en période d'offre et de préoffre

Formulaire type II de déclaration des positions en
↳ période d'offre et de préoffre

▼ Liens

↳ Offres publiques d'acquisition

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02